



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 11/07/17

Reçu en Préfecture le : 12/07/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 10 juillet 2017
D-2017/327

Aujourd'hui 10 juillet 2017, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 13h à 14h

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

Monsieur Jean-Michel GAUTE présent à partir de 11h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 12h, Madame Laurence DESSERTINE présente jusqu'à 12h15, Madame Marie-José DEL REY présente jusqu'à 12h30, Mesdames Solène COUCAUD-CHAZAL et Emilie KUZIEW présentes jusqu'à 13h.

Excusés :

Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENO, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Démarche de labellisation. Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et Diversité. Adoption. Autorisation.

Madame Mariette LABORDE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux en sa qualité de collectivité publique, mais aussi d'employeur, s'est engagée dans la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Cela s'est traduit par la signature de la Charte de la diversité en 2007, la Charte Ville Handicaps en 2011 et enfin la Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en 2013.

Cet engagement a été réaffirmé lors des dernières élections municipales. Aussi, afin de tendre vers une exemplarité et s'intégrer dans les dynamiques locales, nationales et européennes, la Ville a souhaité se doter d'outils supplémentaires pour rendre effectives ces dispositions et renforcer les mesures en faveur de l'égalité femmes/hommes et de la diversité.

S'intégrant dans une démarche plus globale de réduction des inégalités et de prévention des discriminations, déclinée au travers du pacte de cohésion sociale et territoriale et du plan de prévention et de lutte contre les discriminations, la Ville de Bordeaux, incluant le CCAS, souhaite se porter candidate auprès d'AFNOR Certification aux :

- « Label Diversité », basé sur l'ensemble des critères de discrimination définis par la loi,
- « Label Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » qui vise par des actions concrètes à lutter contre les inégalités liées au genre.

Ces labels, propriétés de l'Etat, permettent d'interroger et d'évaluer la neutralité des dispositifs et procédures des ressources humaines afin de les améliorer en corrigeant les mécanismes de discrimination. Leviers pour la mise en œuvre d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes et d'une plus grande diversité, ils valorisent l'engagement des organismes à tendre vers l'exemplarité en matière d'égalité de traitement en interne, ainsi que dans le cadre des relations avec les usagers, partenaires et fournisseurs.

Les objectifs visés sont :

- Témoigner de l'engagement de la collectivité en matière de responsabilité sociétale.
- Promouvoir l'égalité des chances entre candidats à un emploi public.
- Garantir l'égalité de traitement entre agents et entre hommes et femmes tout au long de la carrière à travers les procédures et pratiques managériales.
- Faire de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations une priorité des politiques publiques, de la relation à l'utilisateur et à l'ensemble des partenaires, fournisseurs et prestataires.

Depuis 2016, un dispositif d'alliance entre le Label Diversité et le Label Egalité permet aux structures candidates de ne soumettre qu'un seul dossier à AFNOR Certification. Les deux labels sont délivrés pour une durée de quatre ans après audit in situ et passage en commissions. L'exigence de résultats concrets, au travers du suivi d'un cahier des charges en 7 domaines et d'un audit de suivi à 24 mois, inscrit l'organisme dans une dynamique de progrès continu.

Le coût du processus de labellisation, qui comprend les audits sur site, leur préparation et la rédaction des rapports par les auditeurs d'AFNOR Certification, est de 35 550 euros sur 4 ans (audit de certification en 2017, audit de suivi 24 mois après la labellisation).

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Valider la démarche et autoriser la candidature de la Ville de Bordeaux aux labels « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » délivrés par AFNOR Certification.
- Signer tout document y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 10 juillet 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Mariette LABORDE